



Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique

10+1 conseils pour rédiger une demande de subvention

1. Commencez bien à l'avance

Donnez-vous suffisamment de temps, surtout si vous présentez une demande pour la première fois. Nous savons que le processus de rédaction d'une demande de subvention peut être ardu et que certains documents, tels que les états financiers, peuvent nécessiter des heures de préparation supplémentaires. Si vous commencez bien à l'avance, ça vous laisse également du temps pour les points 2 et 3.

2. Lisez attentivement les lignes directrices et les exigences liées à la demande

Assurez-vous que votre entreprise et vos activités sont admissibles et correspondent bien au programme.

3. Si vous avez des questions, posez-les!

Le Bureau ontarien de promotion de la musique (BOPM) est là pour vous aider. Vous pouvez nous joindre directement à omo@ontariocreates.ca.

4. Soyez réaliste relativement à votre demande de financement

Établissez un budget d'activités qui correspond à la capacité de votre entreprise et aux objectifs du Fonds ontarien d'investissement dans la l'industrie de la musique (FOIIM). Ce n'est pas parce que vous pouvez demander le montant maximal que vous devez nécessairement le faire.

5. Faites valoir votre analyse de rentabilité unique

Dites-nous comment vous vous distinguez des autres. Il s'agit de votre [proposition de valeur](#) ou de votre [argument de vente unique](#). N'oubliez pas que le FOIIM est un programme comparatif et compétitif.

6. Ne sous-estimez pas les documents de soutien

Incluez des documents pertinents tels que des lettres de soutien, des études de marché, des historiques de ventes, des profils d'artistes, des devis de fournisseurs et des coupures de presse. Ces documents peuvent vous aider à élaborer votre dossier, à clarifier et à renforcer votre proposition générale.

7. Incluez des objectifs et des résultats mesurables

Incluez les résultats quantitatifs et qualitatifs qui sont susceptibles de résulter de vos activités proposées. Le FOIIM est un fonds de développement économique, il est donc essentiel d'inclure des informations qui démontrent votre rendement du capital investi. Conseil de pro : Portez une attention particulière à l'annexe 1 ou 2 (selon le volet du FOIIM) intitulée « Résultats mesurables ».

8. Soyez concis et précis

N'oubliez pas que le BOPM examine de nombreuses demandes pour plusieurs volets du programme. Veuillez écrire de façon claire, succincte et directe. Plus long ne signifie pas nécessairement meilleur. Évitez les répétitions – si vous avez énoncé un point dans une section, il n'est pas nécessaire de le répéter ailleurs.

9. Vérifiez deux fois votre travail

Relisez attentivement votre demande pour en vérifier l'orthographe, la grammaire et l'exhaustivité. Assurez-vous qu'aucune anomalie ne figure dans votre budget des activités. Si possible, demandez à une autre personne de lire la demande avant de la présenter.

10. Ne faites pas de suppositions

Ne supposez pas que nous savons qui vous êtes et ce que vous faites. Nous ne pouvons évaluer que les éléments qui ont été présentés dans votre demande.

11. Présentez votre demande bien à l'avance

Les demandes de financement présentées à Ontario Créatif sont à envoyer avant **17 h (HNE)** à la date limite publiée. Soumettez-les tôt pour éviter les problèmes de dernière minute ou l'incapacité du personnel à vous aider si vous rencontrez des difficultés.